



Réclamation URSSAF PAJEMPLOI

Par **Soso2107**, le **09/08/2013** à **12:18**

Bonjour,

J'ai reçu le 6/08/13 en recommandé avec AR un courrier daté du 31/07/2013 de L'URSSAF. Il s'agit d'une contrainte de PAJEMPLOI qui me réclame des cotisations de septembre et octobre 2006 avec une date de mise en demeure au 07/08/2009 alors que je n'ai jamais reçu cette mise en demeure.

De quel recours puis-je disposer ?

Bien cordialement,

Sonia

Par **titoceanne**, le **11/12/2013** à **14:21**

Bonjour ,

Je suis dans le meme cas que vous , j 'ai reçu ce matin un courrier en AR de l' URSSAF pour des cotisation de janvier et fevrier 2007 et je n ai pas non plus reçu de mise en demeure , comment avez vous géré votre litige ? quel recours ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Cordialement

Elodie